



Décembre 2009 / n°5

Network News



Publié par le secrétariat du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale – 66 avenue d'Iéna 75116 Paris France – Tel +33 1 40 69 31 63 Fax +33 1 40 69 31 34 – Mail secretariat@pnowb.org – Website <http://www.pnowb.org> – Photos de couverture : Banque mondiale et Assemblée Nationale

Features

- Page 1: Message de **Hugh Bayley**
- Page 2: La réponse de la BM à la crise, Par **Robert B. Zoellick**
- Page 4: Les parlementaires et le Fonds mondial, par **Michel Kazatchkine**
- Page 5: Donateurs de l'est et "droit mou" De l'ouest..., par **Helmut Reisen**
- Page 7: Le rapport Zedillo, Par **Johannes Linn**
- Page 9: Leçons en coopération, Par **Corina Cretu**
- Page 10: Mongolie et la communauté internationale, par **Laode Ida**
- Page 11: Développement durable au Burkina Faso, par **Fatou Touré**
- Page 12: Les Entretiens de Yaounde, par **Michel Guerry**
- Page 14: **Le coin de la Banque mondiale: Les principales IFI s'engagent à lutter contre le changement climatique**
- Page 17: Nouvelle politique de divulgation à la Banque mondiale
- Page 18: **Le coin du FMI:** L'Afrique a besoin de nouveaux moteurs
- Page 20: Quoi de neuf au FMI?

Echos du nord...

Le RPsBM ouvre un chapitre nordique et Baltique. Pour plus d'information, veuillez contactez le Réseau au secretariat@pnowb.org

Informez-vous en ligne: www.pnowb.org

Message...

La publication de notre dernier bulletin pour 2009 coïncide avec un événement critique : la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique à Copenhague. Le monde entier semble observer, lire et attendre pour savoir si les chefs d'état vont s'engager à réduire les émissions de carbone de leurs pays respectifs et à financer, en particulier dans les pays en développement, l'adaptation au changement climatique qui s'avère d'ores et déjà inéluctable.

Quel est le rôle des parlementaires dans ces négociations et ces discussions internationales de haut niveau ? De nombreux pays ont inclus des parlementaires dans leurs délégations officielles. Les propositions sur la réduction des émissions de carbone mises sur la table par les dirigeants ont été élaborées dans les parlements nationaux pendant plusieurs mois avant leur présentation lors de la conférence. Par ailleurs, bon nombre de réseaux interparlementaires, dont le RPsBM-PNoWB, AWEPA, l'UIP et GLOBE, seront présents pour informer l'ensemble de leurs membres sur les accords passés et sur le travail restant à faire.

La corrélation entre les impacts du changement climatique et la pauvreté devient de plus en plus évidente. À mesure que les défis de développement liés au changement climatique prennent de l'ampleur, la nécessité de plaider en faveur de la transparence et de la redevabilité dans les organisations qui financent et qui gèrent les programmes de développement - notamment la Banque mondiale - se fait proportionnellement plus pressante.

Dans cette édition de Network news, nous vous présentons quelques excellentes contributions. Nous espérons que vous trouverez ces articles informatifs et opportuns et qu'ils alimenteront votre réflexion.

Hugh Bayley, député, président du RPsBM-PNoWB



La réponse du groupe de la Banque mondiale face à la crise financière

Par Robert B. Zoellick
Président,
Groupe de la Banque mondiale

L'année dernière, dans mes remarques à la conférence 2008 du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale, j'avais mis l'accent sur l'engagement du Groupe de la Banque à soutenir les pays en développement, tout particulièrement dans notre réponse à la crise économique mondiale.

Une année plus tard, notre réponse a été considérable, mais les demandes sont encore pressantes. La BIRD, le programme de prêts du Groupe de la Banque pour les pays à revenus moyens-bas et moyens, a presque triplé les fonds engagés en les portant, en 2009, à 33 milliards de dollars (un montant record), et nous nous attendons à battre encore ce record l'an prochain. L'IDA, notre agence qui accorde des subventions et des prêts hautement concessionnels à long terme aux 79 pays les plus pauvres, a également battu un record en engageant 14 milliards de dollars (25 % de plus que l'année précédente). La SFI, notre branche dans le secteur privé, a apporté 10,5 milliards de dollars au titre de financement à sa propre charge, et 4 milliards de plus par la mobilisation de ses partenaires. Il convient de remarquer que plus de la moitié des nouveaux projets de la SFI concernent des pays à faible revenu, situés pour la plupart en Afrique.

Des signes d'un rétablissement graduel de la crise mondiale commencent à se faire sentir, mais des faiblesses significatives subsistent. Le rétablissement sera probablement lent, avec des taux de chômage élevés. Nous prévoyons que les flux de capitaux privés vers les pays les plus pauvres, qui étaient déjà passés de 30 milliards de dollars en 2007 à 21 milliards en 2008, tomberont à 13 milliards de dollars seulement en 2009. On peut s'attendre à ce que les envois de fonds des immigrés à leurs familles dans les pays en développement diminuent de 5 à 7 % en 2009, avec une remontée à peine modeste en 2010. Les pays pauvres et à revenu moyen feront sans doute face à d'importantes lacunes de financement, ce

qui veut dire qu'ils devront continuer à reporter les programmes de développement importants.

Derrière cette crise se cache un drame humain : le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour) s'est accru de 90 millions. Avant d'être frappés par la crise financière, beaucoup de pays en développement luttent déjà contre la crise alimentaire et celle des carburants, sans parvenir à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La réduction des flux de capitaux privés et des envois de fonds par les émigrés rendra plus difficile encore la poursuite des OMD concernant la faim et la nutrition, la mortalité infantile et maternelle, l'éducation, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies majeures.

Dans notre réponse à la crise nous avons accordé une attention particulière aux infrastructures et aux programmes de protection sociale, car l'une des leçons tirées des années 90 était que la stabilisation macroéconomique ne suffisait pas. Notre investissement dans des programmes d'infrastructure – critique pour le rétablissement et pour la création d'emploi – a atteint 21 milliards de dollars l'an dernier, et nous avons porté à 4,5 milliards de dollars les aides aux réseaux de sécurité et autres programmes de protection sociale pour doter d'un plancher les plus vulnérables d'entre eux. Nous aidons aussi le secteur privé, pour qu'il puisse faire face aux conséquences liées à l'absence d'encouragement du secteur public. À travers la SFI, nous avons lancé de solides initiatives en matière de capitalisation bancaire, de financement commercial, d'infrastructures et de micro finance.

Dans ces réponses, le Groupe de la Banque mondiale fait bien plus que de fournir des ressources financières. Nous travaillons à transférer notre savoir et les connaissances acquises, par exemple en aidant les pays à tirer les

leçons des programmes ciblés en matière de réseaux de sécurité qui ont réussi, tels les programmes mexicain et brésilien de transferts conditionnels de liquidités. Nous construisons des marchés pour l'avenir, par exemple à travers la nouvelle Société de gestion des actifs de la SFI. Celle-ci a vocation à aider à la construction de marchés financiers dans les pays en développement, tout en canalisant des capitaux depuis les fonds souverains, les fonds de pension et autres fonds de gestion d'actifs vers des secteurs privés productifs dans les pays en développement. En même temps, nous avançons dans des réformes promouvant l'inclusivité, l'innovation, l'efficacité et la redevabilité dans les institutions des pays en développement. Nous étendons également la collaboration avec les Nations Unies, le FMI, les autres banques de développement multilatérales, les agences donatrices, la société civile, les fondations et les parlementaires dans le monde entier.

Le système international a besoin que le Groupe de la Banque mondiale reste convaincu de sa mission, crédible et efficace, et qu'il représente les réalités économiques internationales du XXI^e siècle. Cet ordre du jour doit également prévoir d'accorder un plus large droit à la parole aux pays en développement. Il y a un an, la première phase des réformes destinées à renforcer la voix et la participation des pays en développement et en transition dans le Groupe de la Banque mondiale a conduit à la création d'un nouveau siège au conseil d'administration pour l'Afrique subsaharienne, et à une augmentation du droit de vote des pays en développement et en transition à 44 %. La deuxième phase de la réforme sera présentée pour adoption au printemps 2010, avec l'objectif d'assurer une augmentation additionnelle d'au moins 3 % du droit de vote des pays en développement, lequel atteindra ainsi au moins 47 %.

2010 sera une année déterminante pour le Groupe de la Banque mondiale. En réponse à la forte

demande et aux taux de prêt élevés découlant de la crise, la BIRD sera confrontée à des contraintes de crédit significatives à partir du milieu des années 2010, à moins que les pays membres ne s'accordent sur une augmentation de capital de 3 à 5 milliards de dollars, laquelle serait la première en vingt ans. La SFI a également besoin de capital supplémentaire pour garantir que le secteur privé dans les pays en développement contribue au rétablissement et au maintien de la croissance. 2010 sera aussi l'année où se tiendront les négociations pour la 16^{ème} reconstitution de l'IDA. M. Hugh Bayley, député de la ville de New York et président du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale, a bien cerné le défi dans l'édition de septembre de la revue Network News en faisant remarquer que : « l'IDA 16 sera la dernière reconstitution triennale complète avant l'échéance, en 2015, de la date fixée pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. »

En tant que parlementaires, votre engagement permanent aux niveaux national et international est essentiel pour que la Banque mondiale obtienne le soutien, financier et autre, dont elle a besoin. Vous êtes un lien vital entre vos électeurs, qui sont également nos partenaires, et les politiques et mesures gouvernementales qui déterminent le soutien aux activités de développement. En outre, de plus en plus, vous êtes un facteur vital du processus de gouvernance et de transparence qui garantit que les organisations internationales pour le développement, telles le Groupe de la Banque mondiale, gèrent les fonds de façon responsable et ont un impact maximal sur le terrain.

Je salue et apprécie votre implication permanente au sein du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale. Je vous invite également à vous adresser au Groupe de la Banque mondiale chaque fois que nous pourrions vous apporter des informations et des données susceptibles de vous aider à vous acquitter au mieux de vos importantes responsabilités.

Les 10 principaux emprunteurs de l'IDA pour l'année 2009* (En millions de dollars US)

Nigéria 1,760 – Pakistan 1,610 – Éthiopie 1,175 – Vietnam 1,149 – Bangladesh 1,097 – Inde 956 – Tanzanie 783 – Ghana 550 – RDC 535 – Kenya 525 (*) Y compris les garanties et les projets régionaux

Prêts IDA par secteur - Infrastructure 35 % - Secteur social 26 % - Administration publique et justice 19 % - Agriculture 13 % - Industrie 4 % - Finances 3 %



Les parlementaires et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose

Par Michel Kazatchkine
Directeur exécutif,

Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose

2010 sera une année d'importants défis et de chances à saisir pour le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose. Une année pendant laquelle nous nous proposons de renforcer nos liens, déjà étroits, avec la Banque mondiale, ainsi que notre partenariat avec les parlementaires des pays donateurs aussi bien que des pays où les programmes du Fonds mondial sont mis en œuvre et où ils sauvent des vies. Je me félicite d'avoir cette occasion de partager quelques observations avec des parlementaires de toutes les régions membres du Réseau.

Par ses investissements dans des programmes de santé dans 140 pays, le Fonds mondial contribue au traitement antirétroviral qui s'avère vital pour 2,5 millions de personnes porteuses du VIH, au traitement pharmacologique efficace de la tuberculose de 6 millions de personnes, et à la distribution de 104 millions de moustiquaires dans le cadre de la prévention du paludisme.

De ce fait, plus de 4,9 millions de vies ont été sauvées depuis la constitution du Fonds en 2001. Il s'agit de personnes qui seraient mortes sans les interventions soutenues par le Fonds mondial. Chaque jour, 3 600 nouveaux décès sont ainsi évités. Avec, à ce jour, une dépense de 9,3 milliards de dollars EU consacrés à plus de 500 subventions, le Fonds mondial contribue actuellement pour près d'un quart du total du financement international de la lutte contre le SIDA dans le monde, et pour deux tiers en ce qui concerne la tuberculose et le paludisme. Sur le total des dépenses du Fonds mondial réalisées à ce jour, environ 55 % ont été allouées au VIH/SIDA, 29 % au paludisme et 16 % à la tuberculose. Près de 60 % du total des ressources ont été affectés à l'Afrique subsaharienne.

Le Fonds mondial est actuellement l'une des principales organisations parmi celles qui financent les systèmes de santé dans le monde. Cette année,

il a commencé à travailler avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI), en collaboration avec la Banque mondiale et l'OMS, pour étudier les possibilités d'une collaboration plus étroite sur le calendrier des systèmes de santé, notamment sur la possibilité d'établir une plate-forme de financement conjointe avec la GAVI pour renforcer les systèmes de santé.

Bien qu'il y ait eu beaucoup de progrès réalisés, d'importants défis continuent de se poser. La promesse faite par l'ONU d'un accès universel aux ARV en 2010 ne sera probablement pas tenue, car moins de la moitié de ceux qui ont besoin d'un traitement salubre y ont accès actuellement. La moitié seulement du total des femmes enceintes a accès aux services de prévention contre la transmission *in utero* ou par l'allaitement du VIH à leurs enfants. Augmenter l'accès à ces services est actuellement une priorité majeure pour le Fonds mondial. En outre, les stratégies de prévention, qui revêtent une importance vitale, n'atteignent pas les populations les plus vulnérables, telles celles des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des personnes transgenres, des consommateurs de drogues injectables et des travailleurs/euses sexuels/elles. Le Fonds mondial a adopté récemment des stratégies aussi bien sur l'égalité de genre que sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, afin de contribuer à surmonter quelques-unes de ces barrières.

2010 sera une année clé en termes de réapprovisionnement en ressources, aussi bien pour le Fonds mondial que pour l'IDA de la Banque mondiale. Pour qu'il y ait quelque espoir de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, les pays donateurs actuels doivent maintenir et augmenter leurs apports, de nouveaux donateurs doivent s'engager, et de nouveaux mécanismes de financement innovants doivent être recherchés.

Le Fonds mondial reconnaît l'importance essentielle du rôle des parlementaires, tant dans les pays donateurs que bénéficiaires. En effet, ces derniers mobilisent les aides politiques et financières en faveur du Fonds, contribuent au contrôle et à la redevabilité, et militent en faveur des droits de l'homme, de l'accès aux médicaments à des prix abordables et de l'égalité des genres. Nous nous proposons de collaborer étroitement avec les parlementaires, ainsi qu'avec le Réseau parlementaire sur la Banque mondiale (RPsBM) au cours de l'année qui s'annonce. En ces temps de crise financière, alimentaire et

environnementale mondiale, il nous faut plus que jamais travailler ensemble par-dessus les lignes des partis. Notre réponse déterminera si la prochaine décennie sera synonyme d'espoir et de progrès permanents en matière de santé mondiale ou, au contraire, de confiance brisée et de promesses non tenues. Dans la balance, se trouvent les vies de millions de personnes, qu'en votre qualité de parlementaires, vous avez l'honneur de représenter.



Donateurs de l'est et "droit mou" de l'ouest: Des défis pour l'architecture internationale du développement

Par Helmut Reisen
Chef de la recherche,
Centre de développement de l'OCDE

L'inclusion des donateurs non-CAD dans les cadres juridiques souples qui régissent le domaine de la coopération au développement est l'un des principaux défis de gouvernance causés par le déplacement de la richesse. Le principal défi est de trouver des solutions novatrices pour concilier le besoin de transparence et les nouvelles modalités de coopération au développement. Les problèmes de gouvernance liés à l'apparition de nouveaux donateurs requièrent de migrer, d'un système encore largement dominé par les donateurs, vers un renforcement du rôle des pays partenaires dans l'architecture internationale du développement.

Le nombre de donateurs bilatéraux qui ne font pas partie du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'est accru rapidement au début du nouveau millénaire. Beaucoup de ces donateurs, nouveaux ou réapparus, étaient surtout, récemment encore, des bénéficiaires de l'aide au développement. Désormais, ils introduisent de profonds changements dans le paysage international des donateurs. Traditionnellement, les donateurs se retrouvent au sein du CAD où ils élaborent des normes et des pratiques d'excellence pour la coopération au développement et contrôlent la conformité lors

d'évaluations par les pairs. Malgré les efforts réalisés pour intégrer des donateurs non-CAD à ces institutions préexistantes, l'architecture future de l'aide au développement devrait finalement se présenter comme une synthèse d'approches éprouvées et nouvelles.

L'octroi d'aides reste indéniablement l'apanage des pays avancés. Les donateurs CAD apportent chaque année, de manière assez régulière, 95 % de l'Aide publique au développement (APD) dans le monde, soit 120 milliards de dollars EU en 2008. Cependant, le nombre de donateurs extérieurs au CAD dépasse actuellement celui des donateurs CAD; et les premiers apportent déjà des ressources financières significatives aux pays en développement. Au total, l'aide au développement provenant de donateurs non-CAD a pu atteindre 9 milliards de dollars en 2007. Ces donateurs constituent un groupe très hétérogène: pour certains d'entre eux (comme les donateurs non-CAD de l'OCDE et de l'UE), on peut s'attendre à ce qu'ils adoptent comme principale référence les normes du CAD. Cependant, pour quelques-uns des plus grands donateurs non-CAD (notamment les donateurs arabes qui apportent 2,6 milliards de dollars, la Chine qui apporte 1,5 milliard et l'Inde

qui apporte 1 milliard), la compatibilité avec le cadre du CAD semble moins sûre.

Il est difficile d'établir des chiffres «exclusivement APD » pour nombre de ces donateurs, et la présence financière de ceux-ci dans le monde en développement est nettement sous-estimée. En fait, des donateurs comme la Chine et l'Inde travaillent sur les lignes de la coopération Sud-Sud, dans laquelle l'APD n'est qu'une composante de structures plus larges de coopération économique. Ces modalités de coopération au développement sont difficiles à concilier avec des exigences de transparence telles que celles prônées par le CAD. Prenons par exemple le modèle chinois de coopération au développement : une structure associant une aide, laquelle n'est pas chiffrée individuellement, à un engagement à investir en infrastructure (souvent lié à l'extraction de ressources) fourni sous la forme de projets clé en main ; cet engagement étant pris en échange du droit à l'extraction de minerais ou d'autres ressources naturelles.

L'arrivée de nouveaux donateurs a décuplé les attentes en matière de sources de financement du développement plus diversifiées parmi les pays partenaires, mais la communauté des donateurs établis a également fait part de certaines préoccupations. Le nombre toujours croissant de donateurs bilatéraux peut aggraver le problème déjà existant de la fragmentation de l'aide, ce qui augmente les coûts de transaction et engorge les administrations des partenaires. Qui plus est, certains ont regretté que le financement par des donateurs et bailleurs de fonds émergents permette aux gouvernements bénéficiaires de refuser les aides assorties de conditions de bonne gouvernance. Un autre motif de préoccupation est que les pratiques de prêt des nouveaux donateurs peuvent affecter négativement la soutenabilité de la dette dans les pays les plus pauvres. Enfin, les entreprises de l'Ouest craignent aussi une concurrence déloyale dans les appels d'offres dans les pays en développement, dans la mesure où leurs homologues chinois y bénéficieront de coûts en capital subventionnés.

Nombre de représentants des agences donatrices et des groupes d'intérêt industriels occidentaux semblent conclure que ces préoccupations d'ordre politique peuvent être affrontées en intégrant les nouveaux donateurs dans les cadres juridiques

existants dits de « droit mou » qui régissent la coopération au développement. L'inclusion de nouveaux acteurs dans les cadres juridiques établis est particulièrement intéressante pour l'OCDE, dont le modèle économique est fondé sur le « droit mou » international et sur l'évaluation par les pairs. L'OCDE a réagi à la nouvelle conjoncture internationale en lançant un processus de sensibilisation. Plus spécifiquement, le CAD a mis en place une stratégie de sensibilisation en 2005, afin de promouvoir le dialogue et la coopération avec les donateurs non-CAD. En ce qui concerne la Chine, un groupe d'étude Chine-CAD a été créé avec, entre autres objectifs, celui de réviser certains aspects précis de la coopération chinoise au développement en Afrique.

La question reste de savoir jusqu'où ira cette sensibilisation. En tant que baromètre potentiel permettant de mesurer le degré de préparation des pays émergents face à un engagement dans les institutions existantes, l'implication des partenaires d'Europe de l'est dans l'OCDE s'est avérée jusqu'à présent inégale. Le Brésil et l'Afrique du Sud sont sensiblement plus intégrés dans les structures de l'OCDE que la Chine ou l'Inde. Ces dernières semblent préférer le rôle d'observatrices au niveau du travail, ce qui leur permet de partager de l'expérience et des connaissances sans trop s'engager politiquement.

Malgré ces difficultés, le «droit mou » international ne doit pas être écarté. Il peut constituer un moyen de recruter de nouveaux donateurs dans la mesure où il permet de gérer des situations de diversité croissante et admet donc la coresponsabilité des nouveaux acteurs dans l'architecture internationale de l'aide au développement. Ceci, à condition toutefois que les mécanismes de conformité fonctionnent. Le CAD a recours à l'évaluation par les pairs afin d'encourager les donateurs à respecter les normes et les bonnes pratiques. Il s'agit surtout de savoir si ce type de mécanisme de conformité fonctionnera dans le contexte d'une communauté de donateurs changeante. Généralement, une certaine communauté d'esprit s'avère cruciale pour la bonne marche des évaluations par les pairs.

La communauté d'esprit s'entend comme le partage de valeurs et de leurs éthiques sous-jacentes, tel la solidarité envers les pays pauvres, qui offre un terrain commun sur lequel

commencer. De même, la capacité d'évaluation et de suivi (essentielle pour mener les évaluations par les pairs) ne devrait pas être une pierre d'achoppement majeure. En définitive, tout se résume à trouver de nouveaux modes d'instauration de la transparence. Laquelle transparence est un élément essentiel des démocraties occidentales, qui sont fondées sur la redevabilité, les automatismes régulateurs et la liberté de la presse. Elle est également essentielle pour qu'une évaluation par les pairs au CAD ait quelque utilité. Comme exposé ci-dessus, les différentes modalités de coopération au

développement de quelques-uns des nouveaux donateurs sont difficiles à concilier avec la conception qu'a le CAD de l'APD. Il est possible aussi que ces difficultés annoncent la fin prochaine d'une architecture du développement excessivement contrôlée par les donateurs. Dans ce contexte, le rôle des pays partenaires devient plus déterminant pour l'identification des pratiques d'excellence et l'établissement de la transparence.



Le rapport de la commission Zedillo sur la réforme de la Banque mondiale: Pourquoi le monde a besoin d'une Banque mondiale dont la légitimité et la redevabilité envers la société sont renforcées

Par Johannes F. Linn

Senior Fellow et directeur du Wolfensohn Center for Development,

Brookings Institution

En octobre 2009, la commission de haut niveau dirigée par l'ancien président mexicain Ernesto Zedillo a publié un rapport intitulé « Repowering the World Bank for the 21st Century » (qu'on pourrait traduire par « Donner à la Banque mondiale une structure de gouvernance à la hauteur des défis du 21ème siècle »). La Commission Zedillo a offert une occasion unique de jeter les bases d'une réforme en profondeur de la Banque mondiale afin de faire de celle-ci l'institution financière mondiale de référence susceptible de mettre en œuvre les objectifs de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra, et d'appuyer avec l'efficacité voulue, un programme urgent de gestion des biens publics mondiaux. Le rapport a été publié à un moment crucial pour la Banque : la crise financière et économique la plus grave depuis des décennies impose à la Banque de solliciter auprès de ses membres une importante augmentation du capital, et de se tenir prêts à financer une reconstitution substantielle des fonds de l'Association internationale de développement (IDA), son guichet dons et prêts sans intérêts. Il est également publié à un moment crucial pour la communauté du développement. En 2010/11, la Déclaration de Paris fera l'objet d'un important

examen de l'état de son exécution, et des décisions s'imposeront quant à la poursuite de ce programme destiné à assurer une meilleure efficacité de l'aide. Enfin, les biens collectifs mondiaux sont aujourd'hui soumis à de nombreux défis, tout particulièrement le réchauffement climatique mondial.

Conformément à ses termes de référence, le rapport de la Commission consacre une bonne partie de son analyse et l'ensemble de ses recommandations aux questions de gouvernance. Les principales recommandations portent sur la réforme du mode de représentation, la restructuration des instances dirigeantes de la Banque, des changements dans le choix du leadership et des responsabilités. Il propose de consolider les nombreux sièges européens au Conseil d'administration de la Banque, d'éliminer le droit de veto des États-Unis, et d'évoluer vers une répartition des votes au Conseil de 50% pour les pays développés et 50% pour les pays en développement. Il recommande, par ailleurs, que le Conseil devienne non-résident et soit plus axé sur la stratégie, les politiques et la responsabilisation en matière de gestion tout en déléguant entièrement à la Direction de la Banque

le pouvoir d'approuver des prêts spécifiques. Enfin, le rapport recommande que le président du Conseil d'administration soit choisi sur base du seul mérite, sans référence à sa nationalité (actuellement le président est toujours américain), et le renforcement de la redevabilité du titulaire de ce poste vis-à-vis du Conseil d'administration.

Ces recommandations destinées à améliorer la gouvernance, si elles sont appliquées, sont susceptibles de faire de la Banque mondiale une institution de développement plus légitime et plus efficace. Ceci est important dans le contexte de l'engagement de la Déclaration de Paris pour la réalisation de deux de ses principaux objectifs: une appropriation plus importante, et une redevabilité plus grande. Une représentation équitable des pays en développement dans l'institution de référence en matière de développement et une plus grande redevabilité de ses dirigeants envers ses actionnaires serviront d'exemples aux autres agences multilatérales et renforceront les principes de la Déclaration de Paris.

Une Banque mondiale dont la légitimité et la redevabilité auront été renforcées sera mieux à même d'assumer un rôle de leadership dans la promotion des autres principaux objectifs de la Déclaration de Paris: alignement, harmonisation et résultats. Bien qu'approuvés et maintes fois réaffirmés au cours des rencontres internationales de haut niveau, la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris s'est avérée difficile. Très souvent, les gouvernements bénéficiaires, notamment les États touchés par les conflits et les États fragiles, ne sont ni capables, ni disposés à coordonner des activités initiées par les bailleurs de fonds. L'action collective devient alors problématique dans la mesure où aucun bailleur de fonds ne dispose actuellement du mandat ni de la redevabilité qui lui permettrait de devenir un chef de file. Par conséquent, les nobles objectifs de la Déclaration de Paris ont du mal à se matérialiser. L'un des principaux objectifs de la réforme de la Banque mondiale par ses actionnaires devrait donc consister à définir un cadre décrivant clairement son mandat, ses responsabilités et sa redevabilité dans la mise en œuvre sur le terrain des objectifs de la Déclaration de Paris, en partenariat avec les gouvernements bénéficiaires et les autres partenaires au développement.

Une Banque mondiale, dont la légitimité de la gouvernance est renforcée, sera également plus efficace dans la réalisation des principaux objectifs en matière de biens collectifs mondiaux, dont l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la santé et l'éducation dans le monde, la prévention et la riposte dans les situations de conflit et de catastrophe naturelle. Les pays à revenu intermédiaire et les économies de marché émergentes ont, jusque-là, exprimé des réticences à attribuer ce rôle à la Banque mondiale mais le renforcement de leur voix et de leur vote dans l'institution pourra aider à les convaincre que la Banque défendra non seulement les intérêts des pays développés, mais également ceux des pays en développement.

Qu'en est-il des pays développés? La Commission Zedillo leur demande en effet d'abandonner leurs privilèges longtemps conservés dans le mode de gestion de la Banque. Pourquoi renonceraient-ils à ces privilèges tout en investissant des ressources supplémentaires payées par leurs contribuables dans la Banque sous forme d'une augmentation de capital et d'une reconstitution d'envergure des fonds de l'IDA? Deux arguments devraient les convaincre :

D'abord, une telle réforme de gouvernance pourrait entraîner des contributions financières plus importantes de pays en développement plus avancés dont la plupart sont aujourd'hui devenus d'importants bailleurs de fonds à part entière. En d'autres termes, comme la Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale verrait son rôle évoluer d'une simple organisation d'assistance vers celui d'une coopérative de crédit, grâce à un partage plus équitable du fardeau financier et d'un rééquilibrage des voix et des votes.

Deuxièmement, les pays développés ont un grand intérêt personnel à aborder les défis relatifs aux biens collectifs mondiaux, et aux maux collectifs dont la pauvreté, les États faillis, le changement climatique, la santé et l'éducation. Il est donc clairement dans leur intérêt collectif que la Banque mondiale assume et réussisse la mission qui lui incomberait en résultat d'une réforme de sa gouvernance: un rôle de leadership dans la résolution des principaux problèmes d'action collective qui entravent la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, et la constitution d'alliances

rassemblant de nombreux partenaires pour la fourniture de biens publics mondiaux.

Ainsi, une Banque mondiale légitime, forte et performante, soutenue par une réforme de sa

gouvernance et une base financière renforcée, servira les intérêts de tous ses membres, et méritera un appui solide de ces derniers, pays en développement comme pays développés.



Leçons de coopération tirées de la crise économique mondiale

Par Corina Cretu, Roumanie
Membre du Parlement européen,
Membre du conseil d'administration du RPsBM-PNoWB

Bien que certains pays développés affichent des signes de reprise, la crise économique mondiale est loin d'être finie. Pour de nombreux pays en développement et pays développés, elle continuera d'être une réalité pendant les années à venir.

Quels sont les enseignements de cette crise, la première dans un monde véritablement globalisé? Tout d'abord, nous avons noté que les mécanismes d'alerte précoce sont essentiels si nous devons être en mesure d'intervenir et de prévenir des crises futures. Nous devons également nous assurer que nos futures interventions engendrent moins de coûts économiques, sociaux et politiques que les méthodes actuelles appliquées dans plusieurs pays. Deuxièmement, nous savons que nous devons réexaminer le rôle de l'État dans l'économie, un sujet sur lequel la réalisation d'un consensus ne sera pas facile. Enfin, nous avons appris que la coordination et la collaboration sont cruciales. Il n'existe aucune solution individuelle à une crise d'envergure mondiale, dont le potentiel de propagation est presque instantané.

Afin de répondre au besoin d'une coordination meilleure, plusieurs comités du Parlement européen, plus précisément le Comité de développement, le Comité des affaires économiques et monétaires et le Comité social sur la crise financière, économique et sociale, ont proposé la création d'un groupe de travail mixte du Parlement européen et de la Banque mondiale. La Banque mondiale a une vision globale de la plupart des questions évoquées ci-dessus, et dispose du savoir-faire requis pour les aborder. L'UE dispose également d'une expertise et d'une expérience

dans de nombreux domaines, dont la portée est cependant comparativement moins importante que celles de la Banque.

J'ai l'espoir que, lors de la réunion de décembre entre la Banque mondiale et le Parlement européen, le groupe de travail mixte sera approuvé et définira immédiatement ses priorités. Je pense que l'investissement dans le capital humain devrait figurer parmi les priorités les plus hautes. Je pense également qu'il est dans l'intérêt des investisseurs privés d'investir dans les pays en développement afin que ceux-ci puissent sortir de la pauvreté. Pallier aux problèmes liés au sous-développement chronique pourrait avoir un impact positif sur d'autres défis dont l'immigration illégale.

Par ailleurs, il est clair que la période à venir verra une demande accrue pour un appui financier post-crise de la part des pays en développement. Comment pouvons-nous mieux répondre à ce besoin alors que les bailleurs de fonds tentent de sortir de l'impasse de cette crise dans leur propres pays? Un examen plus rigoureux s'impose pour assurer que les ressources existantes sont bien affectées aux besoins les plus urgents afin de dégager le maximum d'avantages économiques et sociaux.

La crise économique mondiale a offert aux États, organisations et peuples des opportunités de collaboration, de coordination et de coopération au nom du développement durable et de la prospérité de chaque nation et de chaque personne. Nous devons maintenant tirer au mieux parti de cette opportunité exceptionnelle.



Entre la Russie et la Chine : La Mongolie prête à rejoindre la communauté internationale et en quête de nouveaux voisins

Par Laode Ida
Vice-président du Sénat, Indonésie
Membre du conseil d'administration du RPsBM-PNoWB

Pour la plupart des gens, la Mongolie évoque Gengis Khan, son célèbre dirigeant, qui, pendant les 13^{ème} et 14^{ème} siècles, a étendu l'empire mongol à travers de vastes régions d'Asie, de Russie moderne, d'Europe de l'Est et de certaines parties du Moyen-Orient. L'invasion mongole fait en effet partie de l'héritage de plusieurs peuples d'Asie, y compris mon propre pays, l'Indonésie.

Cette brève leçon d'histoire donne le ton au compte-rendu d'une visite de parlementaires en Mongolie, du 24 au 30 octobre 2009, dans le cadre du programme Parliamentarians in the Field, visite que j'ai eu l'honneur de diriger. Mes collègues parlementaires venaient du Bangladesh, de la Finlande, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Ouganda. L'Indonésie s'intéresse particulièrement à la Mongolie comme futur partenaire commercial et touristique, en raison de la similitude de nos défis en matière de développement et de l'héritage que nous partageons. C'est pourquoi la délégation indonésienne était forte de cinq parlementaires.

Pendant ce programme d'une semaine, les membres de la délégation ont rencontré des représentants du parlement mongol, du bureau régional de la Banque mondiale, de ministères clé, de partenaires externes dont le PNUD, l'USAID, la GTZ, la BAD et la BERD, d'organisations non gouvernementales locales et d'organisations communautaires. Un programme bien conçu a permis aux membres de la délégation d'explorer différents aspects de la problématique du développement en Mongolie, afin de les comparer à la situation dans leur propre pays et de partager leurs connaissances avec leurs homologues mongols.

Nos hôtes ont exprimé un intérêt particulier pour les enseignements du secteur minier sur lequel le gouvernement envisage de fonder l'économie du pays. La Mongolie dispose d'environ 1.000 gisements minéraux et de 8.000 indices de

minéralisation identifiés. Des 15 gisements identifiés comme stratégiques, la moitié est actuellement exploitée principalement par des firmes étrangères titulaires d'une licence d'exploitation dans le pays. À ce rythme d'octroi de licences, près d'un tiers du pays pourrait faire l'objet d'une exploitation minière. Ceci pose un défi majeur tout en offrant des opportunités pour l'avenir de l'industrie minière mongole. Dans son rapport final, la délégation du RPsBM a formulé, à l'attention du gouvernement mongol, plusieurs recommandations clé sur le secteur minier, parmi lesquelles on peut citer l'importance de publier tous les paiements relatifs aux contrats d'extraction de ressources conformément aux normes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ; de garantir la participation totale de la société civile aux politiques de développement ayant trait à la géologie, l'industrie minière, lourde et pétrolière ; et de donner la priorité à l'élaboration d'une politique complète afin de donner au pays le contrôle total de ses ressources naturelles et de préserver la perte de recettes fiscales. La délégation a également recommandé au gouvernement mongol d'adapter son code du travail afin de protéger les droits des travailleurs et les conditions de travail lorsque l'activité minière s'intensifie.

La possibilité d'observer les programmes réalisés par la Banque mondiale sur le terrain et de partager mes impressions avec les autres membres de la délégation constitue un des aspects les plus enrichissants de ma visite en Mongolie. Lors de la visite d'une coopérative de production laitière financée par un programme de prêts de la SFI, nous avons interrogé les propriétaires sur les conditions d'octroi de leurs prêts. La délégation a appris que la coopérative payait un taux d'intérêt annuel de 31.6% à la banque commerciale régionale, et que cette dernière exigeait des emprunteurs des garanties, très souvent leurs habitations. La délégation a trouvé ces conditions

de prêts excessivement risqués et contraignantes pour des emprunteurs de type PME. L'un de nos homologues indiens a suggéré que la Banque mondiale aide la Mongolie à prendre des dispositions rapides afin de reproduire le système indien de prêts de tiers dans lequel le gouvernement agit comme garant de prêts jusqu'à hauteur de 100.000 dollars EU, permettant ainsi d'éliminer certains risques encourus par les PME.

Cette mission de terrain a permis de mettre en lumière l'avantage d'examiner de façon collective des questions de coopération au développement. Les parlementaires de la délégation, qu'ils soient originaires de pays donateurs ou de pays récipiendaires d'assistance (partenaires), ont

chacun fait des contributions uniques au programme de la mission, contributions illustrées par les recommandations proposées dans notre rapport de mission.

La Mongolie est un pays situé en dehors des circuits habituels de visite pour la plupart des gens. Cherchant à émerger, une fois de plus, et à trouver sa place sur la scène mondiale, elle mérite non seulement qu'on la visite (pendant l'été à moins que les températures de 20 degrés Celsius vous conviennent !) mais elle réclame également notre attention, notre intérêt et notre coopération.



Développement durable au Burkina Faso: dernière visite de terrain de 2009

Par Ndeye Fatou Touré
Membre du Parlement, Sénégal
Membre du conseil d'administration du RPsBM-PNoWB

Le RPsBM, en partenariat avec la Banque mondiale, a choisi le Burkina Faso comme dernier pays de la tournée parlementaire de 2009. Ce choix était justifié (en 2000, ce pays a été l'un des premiers à produire un document stratégique complet de réduction de la pauvreté et la visite s'avérait passionnante.

La délégation, dirigée par moi-même et François Loncle de France, était composée de 15 parlementaires de 14 pays: l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Danemark, la France, l'Inde, l'Iran, le Laos, le Népal, le Sénégal, la Suède et le Vietnam. Le groupe a séjourné six jours (du 29 novembre au 4 décembre) à Ouagadougou et dans des communautés avoisinantes où nous avons observé et débattu de l'impact de la crise économique mondiale au Burkina Faso ; de la méthode par laquelle le pays pouvait diversifier son agriculture, et exporter d'autres produits que le coton ; d'une meilleure coordination des programmes réalisés par les bailleurs de fonds et d'une assistance plus

efficace ; et de la bonne gouvernance par rapport notamment aux nouvelles activités minières du pays.

L'un des grands axes du programme a été la présence de représentants de l'Assemblée nationale burkinabé qui nous ont accompagnés pendant tout notre séjour afin d'enrichir nos discussions, et de nous édifier sur la situation locale. Pour cela, je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos collègues du Burkina Faso membres du RPsBM, nouveaux comme anciens.

Le programme était complet et bien réparti, et comprenait des séances de travail avec l'Assemblée nationale, des séances d'information sur la situation économique actuelle du pays et sur les questions de développement, des visites de programmes réalisés sur le terrain par la Banque mondiale auprès des communautés, et des séances de travail avec un large éventail d'acteurs du développement dont les ONG, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds et le secteur

privé. La délégation a également eu l'opportunité unique d'échanger ses vues avec les membres de la communauté de Korsimoro, un village situé à 100 km de la capitale et dont l'accès nécessite un déplacement en voiture assez aventureux.

Pendant notre visite, la délégation a identifié des défis du développement, et a formulé des recommandations sur des solutions possibles en s'inspirant souvent de l'expérience dans nos propres pays. L'un des défis les plus importants identifiés par la délégation a été l'exportation de matières premières. Le coton brut représente, actuellement, 50 à 65% des exportations du pays. Très souvent, les produits raffinés et exportés par la suite, au sein de la chaîne de production, ont une valeur à l'exportation plus élevée. Le pays a déjà pu déterminer que l'exportation du coton déjà transformé en tissus n'était pas une option viable car la Chine, qui est le principal acheteur de coton non raffiné, a la capacité de le transformer à des coûts plus abordables. Cependant, la délégation a suggéré au Burkina Faso d'envisager l'exploitation d'autres produits agricoles qui pourraient être exportés à un stade ultérieur de la chaîne de production. Par exemple, la tomate, qui est une culture très populaire dans le pays, pourrait être transformée en ketchup, et exportée à un coût unitaire plus élevé que le légume frais. Le ketchup se conserve plus longtemps que la tomate fraîche, ce qui constitue un facteur important dans un pays où la durée moyenne du transport à l'exportation est de 41 jours.

Le séjour à Korsimoro a été une des expériences les plus inoubliables pour la délégation. Nous y avons visité un poste de santé et une maternité construits par la Banque mondiale. En visitant les installations, des membres de notre délégation ont relevé l'absence de salles de bain et de salles d'attente pour des familles souvent venues de très loin pour accompagner des malades et des femmes sur le point d'accoucher. De plus, le poste de santé et la maternité desservaient des villages dans un rayon de 15 kilomètres. Les membres de la délégation se sont demandés comment une femme sur le point d'accoucher pouvait parcourir une telle distance pour se rendre à la maternité sans aucun moyen de transport. Des questions de ce genre ont mis en exergue l'importance d'impliquer les parlementaires locaux dans les activités de développement. Une meilleure compréhension de la situation sur le terrain et des besoins de la communauté permettrait d'élaborer un programme de développement plus efficace.

À la fin de la visite, la délégation a, dans un rapport de mission, fait part de ses observations et recommandations, certaines étant spécifiques au bureau régional de la Banque mondiale au Burkina Faso, ainsi qu'au gouvernement et au parlement. Je pense m'exprimer au nom de l'ensemble de la délégation en disant que je me réjouis à l'avance de retourner très prochainement au pays des « hommes intègres » afin de voir comment le pays a progressé et prospéré.

采访雅温得
LES ENTRETIENS DE YAOUNDÉ



Initiative politique d'un parlementaire français en matière de lutte des malades des pays pauvres faces aux grandes pandémies : Les Entretiens de Yaounde

Par Michel Guerry
Sénateur, France

Membre du Réseau Parlementaire sur la Banque Mondiale et en temps que Président de Traditions d'Avenir, j'ai été amené à conduire une initiative tout à fait particulière pour un élu national. Surpris de ne pas entendre la voix des malades, principalement ceux des pays pauvres dans les grandes réunions internationales auxquelles

j'assistais, témoin de la difficulté pour les patients économiquement faibles d'accéder aux thérapies, constatant que les acteurs de santé proches de ces populations n'échangeaient que très rarement, j'ai entrepris de mettre sur pied une manifestation sur le thème : « L'itinéraire du malade des pays en voie

de développement face aux thérapies traditionnelles et scientifiques ».

Très vite, cette idée nouvelle, put s'appuyer sur deux amis lui apportant la caution scientifique nécessaire, l'un président de l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), le professeur Jean-François Girard, l'autre, le professeur Luc Montagnier qui, cette année là se voyait attribuer le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur le sida. Très vite le Comité d'honneur devait s'élargir en Chine au vice ministre de la Santé, le professeur Wang Guoqiang, en Inde au secrétaire au gouvernement, le professeur Vishwa Mohan Katoch puis à des personnalités du Japon, de Suisse, du Guatemala... Il serait long et fastidieux de les citer tous. Mais le dernier en date pour la France, conscient de la nécessité d'une telle rencontre pour instruire davantage les milieux politiques des réalités de la pauvreté en matière de santé, ne fut pas moins que Jacques Chirac, tant à titre personnel qu'au titre de sa Fondation. C'est avec enthousiasme aussi que la Première Dame du Cameroun, Mme Chantal Biya, présidente de Synergies Africaines, devait accorder son Haut patronage et son aide matérielle à ces journées.

Ainsi furent réalisés, du 16 au 20 novembre 2009, à Yaoundé au Cameroun, des ENTRETIENS qui ont rassemblé une centaine de personnes de vingt six nationalités: médecins, anthropologues, tradipraticiens, sociologues, politiques, tous reconnus pour leur engagement personnel au service des populations démunies. Déjà, ces échanges internationaux avaient été précédés au Cameroun en mai d'un atelier sur les mêmes questions mais réservé aux nationaux, ce qui avait permis de roder le concept et d'asseoir les thèmes choisis. Cette fois, pendant trois jours, fut rappelé le contexte économique et social propre au malade sans grandes ressources, que ce soit en Inde, en Chine, dans d'autres pays d'Asie, en Amérique latine, dans le Pacifique, enfin et surtout en Afrique subsaharienne, face aux grandes pandémies.

Autres sujets abordés : La nécessité de la prise en compte des réalités du vécu des communautés dans les stratégies de santé. A ce titre, reconnaissance du rôle de l'ethnologie et de l'ethnomédecine. L'importance de ce fait de reconnaître le patient de ces pays dans sa culture, ses convictions, ses différences face aux clichés qui

le concerne. Clichés institutionnels autant que médiatiques de la pensée occidentale. Longuement il fut question du poids de la tradition en matière de prévention, de diagnostic, de recours aux soins.

Echanges également quant à la place des médecines modernes et traditionnelles dans les politiques de santé ; la nécessité de faire face aux abus mais aussi le souhait que s'établissent davantage de passerelles comme ces ENTRETIENS, de possibilité de coordination entre les différentes thérapies. Comme le soulignait une nouvelle fois Luc Montagnier : « Il n'y a pas plusieurs médecines, il n'y en a qu'une, celle qui guérit ! », Même s'il s'agit là d'un exercice extrêmement difficile à un vaste échelon.

Pour autant les abus, les multiples formes de tromperies en matière de traitement ne furent pas sous estimées: charlatans, contrefaçons, faux médicaments. Occasions de rappeler les règles occidentales concernant la validation des médicaments ; d'aborder les problèmes de l'Éthique en matière de thérapie. Occasion encore d'énoncer une nouvelle fois les résolutions de l'UNESCO concernant la Protection des savoirs traditionnels.

Autres débats autant sociaux, sanitaires que politiques furent ceux qui abordèrent l'existence et le rôle des associations de malades en matière d'aide et de protection des individus. Constats faits qu'au delà du regroupement solidaire de ces associations, leurs activités pouvaient s'étendre à de véritables animations économiques des collectivités : exemples de mise en culture rentable de plantes médicinales au Tamil Nadu (GANDEEPAM), à Madagascar (IMRA), en République démocratique du Congo (BDA) etc.

Enfin, sujet de gouvernance s'il en est, les ENTRETIENS furent aussi la possibilité pour les intervenants d'entendre et de prendre en compte les différentes approches, camerounaises, chinoises, indiennes, péruviennes, en matière de couverture sociale dans les systèmes nationaux de santé. Possibilités de mesurer l'économie mais aussi de juger des difficultés de mise en place de ces systèmes. Beaucoup l'ont été de manière scientifique dans des manifestations sectorielles, mais rarement avec une variété d'intervenants provenant d'autant d'horizons professionnels et

aussi peu officiels. Faut-il souligner cependant que leur participation avait fait l'objet d'un choix rigoureux basé sur des activités reconnues.

Un premier constat est celui qui vérifie que des rencontres à ce niveau apportent des volontés d'échanges et de circulation de l'information. Ils doivent être possibles, hors des langages institutionnels, de la pensée occidentale dominante et ce, grâce aux technologies modernes.

Tout en reconnaissant l'engagement local des équipes des Grands Organismes, un autre constat est celui qu'à l'échelon central ils se doivent de prendre en compte ce niveau, cet échelon des réalités. Pour laisser parler un des intervenants: « (ces) institutions (sont) trop timides, (avec) relations basées exclusivement sur l'argent, il faudrait renforcer les contacts entre les institutions et la société civile... » ou encore un autre qui, en dehors des circuits gouvernementaux ou de la santé, dite moderne : « au delà des médicaments, nous avons beaucoup de besoins concernant l'éducation sanitaire des populations, là où les thérapeutes locaux devraient jouer un plus grand

rôle. Il faudrait aussi créer les conditions d'une Université des médecines traditionnelles (validée) susceptibles, entre autres, d'établir des passerelles entre les différentes thérapies... »

Les ENTRETIENS de YAOUNDE ont ainsi rempli leur rôle, un petit rôle face aux énormes rencontres organisées à travers le monde sur les problèmes généraux de santé. Il est cependant à souhaiter que cette occasion d'échanges pour des acteurs de santé aux activités diverses mais toutes en relation avec les malades des pays pauvres, se renouvelle. Pour moi, avoir reçu de la part des délégations indiennes, chinoises, brésiliennes des demandes de reprendre le témoin et de savoir comment pourrait s'organiser éventuellement, dans les années prochaines, les ENTRETIENS dans ces pays, est plus qu'une satisfaction, c'est déjà un objectif politique rempli. Ainsi que l'entendaient les fondateurs de l'Organisation Mondiale de la Santé en 1946 : « On ne saurait traiter de la maladie en ignorant le malade.... ».

Pour en savoir plus : m.guerry@senat.fr



Le coin de la Banque mondiale : Les principales institutions financières internationales s'engagent à lutter contre le changement climatique et lancent un appel pour un accord global à Copenhague

Dans une déclaration conjointe, les dirigeants se sont engagés à utiliser les mandats, le savoir-faire et les ressources de chacune de leurs organisations pour aider les autorités à conjuguer leurs efforts avec le secteur privé en vue de relever les défis du changement climatique et de faire le meilleur usage possible des fonds disponibles. Dans leur déclaration, ces dirigeants sont convenus de coordonner davantage leurs efforts pour contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux de COP15.

Les dirigeants de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de la Banque européenne d'investissement, de la Banque

interaméricaine de développement, du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire ont aussi engagé leurs organisations à utiliser l'assistance technique et les ressources disponibles à ce titre pour contribuer à la réalisation de leurs objectifs environnementaux. Ils ont reconnu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) conservait un rôle moteur dans la fixation des objectifs à atteindre pour relever les défis écologiques mondiaux.

Les institutions veilleront à assurer la coordination avec la Commission européenne et d'autres partenaires qui appuient les efforts déployés par les pays en développement pour faire face au changement climatique. Les dirigeants ont réitéré

leur engagement à aider les nations en développement à s'adapter au changement climatique et à faciliter l'élaboration et le transfert de technologies et de connaissances respectueuses du climat et répondant aux besoins de chaque pays.

Le président du Groupe de la Banque mondiale, M. Robert B. Zoellick, a déclaré : « Le changement climatique est l'un des défis les plus complexes de notre siècle naissant. Aucun pays n'est à l'abri. Aucun pays ne peut résoudre seul les problèmes interdépendants posés par le changement climatique, qui supposent des décisions politiques délicates, des mutations technologiques majeures, et des conséquences de grande envergure pour la planète. Des changements de cette ampleur exigent des ressources financières importantes, que ce soit pour s'y adapter, pour les atténuer ou pour intensifier la recherche afin de diffuser à grande échelle des approches prometteuses et d'approfondir des idées audacieuses. Il est crucial que les pays parviennent à assurer leur développement tout en agissant en faveur du climat. »

Le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a estimé de son côté que la crise économique mondiale ne devait pas nous faire oublier le vaste défi que représente le changement climatique. « Le soutien à la reprise et l'adoption de politiques efficaces de lutte contre le changement climatique peuvent se renforcer mutuellement si les bonnes politiques sont résolument appliquées », a-t-il déclaré. « La coopération à l'échelle mondiale, notamment entre les institutions financières internationales, aidera les pays à relever les défis lancés par le changement climatique. Cela nécessite des solutions innovantes et à long terme, qui auront un rôle à jouer dans l'appui à la reprise et à une croissance durable. Le FMI peut prêter assistance dans ses domaines de compétence en offrant des conseils sur les mesures à adopter et en soutenant les pays qui sont les plus vulnérables aux difficultés économiques et climatiques », a-t-il indiqué.

La déclaration conjointe

Nous, dirigeants de banques multilatérales de développement et du FMI, appelons les Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à convenir à

Copenhague des fondements d'un régime ambitieux de lutte contre les changements climatiques, qui soit complet et équitable à l'échelle de la planète, et qui permette à tous les pays de parvenir à un développement durable en optant pour des solutions respectueuses du climat et peu émettrices de gaz à effet de serre. Nous reconnaissons le rôle moteur que joue la CCNUCC, dont nous soutenons les principes et le fonctionnement depuis sa création. Nous nous engageons, dans la mesure où les mandats, le savoir-faire et les ressources de chacune de nos organisations le permettent, à coordonner davantage nos financements et nos analyses en matière de lutte contre le changement climatique et à offrir à nos clients et partenaires les moyens de maximiser efficacement l'utilisation de nouveaux flux financiers.

Des objectifs communs fondés sur l'expérience acquise

En collaboration avec d'autres institutions financières internationales, les agences des Nations unies et d'autres partenaires du développement, les BMD sont prêtes à mettre à profit leur mandat, leur savoir-faire et leurs ressources pour aider les pays et leurs secteurs public et privé à relever les défis du changement climatique tout en réalisant les Objectifs du millénaire pour le développement.. À cette fin, nous allons nous attacher à : -aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à s'adapter au changement climatique et à renforcer la résistance de leurs processus de développement face à ce changement ; -veiller à ce que l'économie mondiale se développe en optant pour des solutions durables en matière d'émission de gaz à effet de serre ; -promouvoir le développement durable, dans le respect des droits de l'homme, dans tous les pays où nous opérons, et aider les pays en développement à réaliser les OMD ; -rendre possible et faciliter l'accès aux financements pour l'élaboration et le transfert de technologies et de connaissances respectueuses du climat et répondant aux besoins et aux priorités des pays partenaires ; -promouvoir des solutions faisant appel au marché, et mobiliser et démultiplier les financements du secteur privé à l'appui de la réalisation des objectifs de lutte contre le changement climatique.

Collaboration des BMD pour l'amélioration des résultats

Premièrement, afin de promouvoir la mise en œuvre d'investissements privés et publics qui soient efficaces et rationnels, les BMD s'attachent à coordonner davantage, dans un cadre commun, leurs financements à l'appui des actions de lutte contre le changement climatique conformément aux mandats, au savoir-faire et aux ressources de chacune d'elles. Un tel cadre bénéficiera des enseignements tirés de notre coopération passée et présente, y compris pour ce qui est des nouveaux Fonds d'investissement climatique mis en œuvre par les BMD. Dans ce cadre commun, nous nous efforcerons de proposer, en réponse aux demandes des pays, des dispositifs intégrés associant assistance technique et financements, lesquels pourraient conjuguer prêts, aides non remboursables, prises de participation, financements carbone et garanties, en fonction des cas et des possibilités. Nous chercherons également à tirer parti des fonds publics pour attirer des flux financiers privés, afin de mobiliser des financements faisant appel au marché pour soutenir les investissements dans la lutte contre le changement climatique.

Deuxièmement, les BMD œuvreront à la multiplication des financements en faveur de utilisant toute la palette des instruments de financement climatique ainsi que d'autres produits financiers.

Cinquièmement, les BMD s'attachent à coopérer pour renforcer et pérenniser les marchés du carbone et les mécanismes connexes au-delà de 2012. Nous nous efforcerons d'inciter tous nos pays partenaires et leur secteur privé à participer davantage à ces mécanismes, ce qui permettra une répartition géographique plus équitable des avantages qui en découlent. Nous entendons proposer des instruments financiers visant à soutenir la réduction des émissions à plus grande échelle, notamment au travers de programmes et d'autres initiatives globales, et renforcer notre aide à la gestion des risques liés aux incertitudes en matière de réglementation au-delà de 2012. Nous avons également l'intention d'aider les pays à se préparer à participer efficacement à ces mécanismes en renforçant les capacités de leurs institutions publiques et de leur secteur privé, notamment pour la définition des projets et la

l'adaptation au changement climatique, en élaborant des projets et des programmes qui développent la résistance aux effets du changement climatique, en soutenant les stratégies d'adaptation nationales, en renforçant les institutions concernées et en fournissant une assistance technique et des produits d'assurance

Troisièmement, suite aux conclusions des négociations de la CCNUCC, les BMD sont également prêtes à renforcer leur soutien aux processus qui incitent à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement. Nous considérons l'agriculture, le bâtiment, l'industrie et les infrastructures locales comme d'autres secteurs importants où il est possible de réduire les émissions grâce à des mesures d'incitation appropriées, au renforcement des capacités et à la fourniture d'un soutien technique.

Quatrièmement, les BMD disposent déjà de projets et de programmes relatifs à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et aux réseaux de transport durables, et elles vont soutenir davantage encore les investissements croissants des secteurs public et privé pour multiplier ces projets et ces programmes, en

vérification des émissions, et en facilitant la mise en place de cadres réglementaires nationaux.

Sixièmement, les BMD ont l'intention de continuer à coordonner et à harmoniser leurs approches, procédures et pratiques respectives en matière de lutte contre le changement climatique afin de garantir un service de grande qualité à leurs membres, et de collaborer comme il convient avec les autres institutions pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour faire face au changement climatique. Nous continuerons d'améliorer notre connaissance et notre apprentissage partagé des meilleures pratiques, notamment par l'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques au niveau régional et national ainsi qu'à l'échelle des projets, par des études sur la croissance à faible émission de carbone et par d'autres travaux et outils d'analyse.

Enfin, les BMD soutiendront ces efforts en fournissant des conseils techniques, en partageant

leurs connaissances et en contribuant à la formulation de politiques appropriées. Le FMI au changement climatique et pour maîtriser les risques budgétaires et financiers qu'il pose.

Les dirigeants des banques multilatérales de développement et du FMI sont prêts à mettre toutes leurs ressources humaines et financières au service des Parties à la CCNUCC et de leur secteur privé pour faire face aux défis du changement

aidera les pays à se créer et à gérer les marges budgétaires nécessaires pour relever les défis liés climatique. Il est impératif de relever ces défis pour éviter les dangers liés au changement climatique et écarter la menace qu'il fait peser sur la réalisation des OMD. S'il permet de parvenir à des solutions équitables et ambitieuses, le sommet de Copenhague offrira la perspective d'un développement durable à tous les pays et régions.



Nouvelle politique de divulgation de l'information à la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé en novembre une nouvelle politique interne portant sur l'accès à l'information, qui fait de la Banque un des leaders en matière de transparence parmi les institutions internationales. Cette politique est fondée sur des consultations intensives menées, en externe comme en interne, dans 33 pays de même que sur le site web public de la Banque. Elle reflète les vues des pays membres, des organismes de la société civile, du monde universitaire, du monde parlementaire, des médias, du secteur privé, des organisations internationales, des agences de bailleurs de fonds et du personnel de la Banque.

Cette nouvelle politique représente un changement fondamental dans l'approche de la Banque en matière de divulgation d'informations : la Banque abandonne une approche qui stipule ce que les documents peuvent divulguer, pour s'engager dans une approche au titre de laquelle elle divulguera toutes les informations qu'elle possède et qui ne figurent pas sur une liste d'exceptions. Cette déclaration de politique sera finalisée en décembre 2009 et entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Un rapport d'avancement sera présenté au Conseil d'administration à la fin de l'année 2011.

« En changeant de paradigme, la Banque mondiale souligne son engagement en faveur d'une transparence et d'une redevabilité accrues, et reconnaît l'importance fondamentale que revêtent

ces valeurs pour le développement et la réalisation de la mission qu'elle s'est donnée : lutter contre la pauvreté et améliorer l'efficacité du développement», explique le président du Groupe de la Banque mondiale, M. Robert B. Zoellick. « Je tiens à exprimer toute ma gratitude personnelle à tous les organismes de la société civile, représentants gouvernementaux et citoyens de nos pays membres qui ont apporté leurs idées et leurs points de vue, et nous ont permis ainsi de développer cette nouvelle politique au travers d'un processus de consultation à l'échelle mondiale. Nous avons élaboré de façon collective une politique qui est conforme aux meilleures pratiques internationales et élargit le processus de développement en encourageant un ensemble important d'acteurs à s'approprier, à devenir partenaires et à participer aux opérations appuyées par la Banque mondiale, » a-t-il ajouté.

La politique sur l'accès à l'information permet la divulgation d'une quantité d'informations jusque là inédite : informations sur les projets en cours de préparation, les projets en cours d'exécution, les activités d'analyse et de conseils (AAA), et les délibérations du Conseil d'administration. Ces informations seront facilement accessibles sur le site web public de la Banque mondiale et seront consultables via l'Infoshop, les centres d'information publics, et les archives du Groupe de la Banque mondiale. Parallèlement, cette politique représente un bon compromis entre un accès maximal à l'information et le respect de la

confidentialité d'informations inhérentes aux clients, aux actionnaires et au personnel de la Banque, ainsi qu'aux tierces parties.

Tenant compte du fait que la sensibilité de certaines informations diminue avec le temps, cette politique prévoit la déclassification et la divulgation éventuelles d'informations auparavant restreintes à l'issue de délais de 5, 10 ou 20 ans, selon le type d'information. « L'ouverture encourage l'inclusion, l'engagement vis-à-vis des parties intéressées et la tutelle publique des opérations appuyées par la Banque, » explique Jeff Gutman, Vice-président, Vice-présidence des Opérations de politique et services aux pays. « En corollaire, la participation à la conception et à la mise en œuvre des projets et politiques sera renforcée cependant que les résultats en termes de développement seront améliorés, » a-t-il ajouté.

Cette nouvelle politique comprend des procédures claires pour répondre aux demandes d'information, ainsi que des mécanismes d'appel pour les requérants soupçonnant la Banque d'avoir refusé de façon injustifiée qu'ils accèdent à des informations qui devraient normalement être disponibles publiquement. Ce mécanisme d'appel prévoit un examen par un organe indépendant constitué d'experts internationaux.

Au cours des prochains mois, la Banque mettra en place des mesures qui permettront une mise en œuvre efficace et efficiente de cette nouvelle politique d'accès à l'information. Ces mesures comprendront la formation du personnel, l'amélioration de la gestion de l'information et des systèmes de technologie de l'information, le développement d'un système efficace de traçabilité des documents, le renforcement de l'unité d'archivage, de l'Infoshop et de la fonction information publique des représentations de la Banque dans les pays, et l'établissement de normes de services afférentes. La déclaration de politique finale incorporant les commentaires du Conseil d'administration sera publiée en décembre 2009.

Contexte

Au cours des 15 dernières années, la politique de la Banque en matière de divulgation d'informations a évolué sous l'effet conjugué de changements dans les activités-mêmes de la Banque, des efforts soutenus de cette dernière pour améliorer la transparence de ses opérations et des nouvelles attentes des différentes parties prenantes. Les membres du Conseil d'administration et la Direction de la Banque ont examiné de façon périodique cette politique de divulgation dont ils ont élargi la portée, notamment en 1993, 2001 et 2005.



L'Afrique a besoin de nouveaux moteurs pour stimuler la croissance post-crise

Fonds monétaire international.

L'Afrique aura besoin de nouveaux moteurs pour stimuler une croissance solide dans la période qui suivra la crise financière mondiale, explique Antoinette Sayeh, Directrice du département Afrique du Fonds monétaire international.

S'exprimant devant un panel du *Brookings Institute* sur la croissance en Afrique, Madame Sayeh note que les dernières projections du FMI suggèrent un retour de la croissance économique mondiale, mais avertit que ce redressement est inégal et

reste dépendant du soutien dont bénéficieront les politiques de réforme.

« Les mesures pour améliorer l'environnement des affaires, pour développer des marchés de capitaux correctement réglementés, pour augmenter la productivité du travail et pour améliorer l'efficacité du secteur public sont généralement importantes, mais elles le seront encore plus en Afrique subsaharienne dans les mois qui viennent, » a déclaré Madame Sayeh au cours de cette réunion. Les autres membres de ce panel comprenaient M.

Andrew Bocol, Secrétaire adjoint par intérim pour les affaires internationales au département du Trésor des États-Unis, et M. Stephen Hayes, Président du *Corporate Council on Africa*. Le modérateur de cet événement était Nwangi Kimenyi, agrégé supérieur de recherche au *Brookings Institute*. Les projections du dernier numéro des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique sub-saharienne du FMI montrent que les pays de la région ont été fortement frappés par la crise, a déclaré Madame Sayeh. Mais elle a ajouté que les économies africaines avaient mieux répondu à cette crise qu'au cours des ralentissements économiques précédents.

En meilleur état

Au cours des récessions précédentes, les pays n'avaient que très peu de marge de manœuvre pour répondre aux ralentissements de l'économie mondiale. Les déficits budgétaires étaient traditionnellement élevés, et les politiques monétaires trop laxistes, laissant ainsi les pays très vulnérables face aux crises du passé. Mais la plupart des économies des pays étaient en bien meilleur état lorsque la crise actuelle s'est déclarée, a observé Madame Sayeh. Les budgets pour l'ensemble de la région étaient en règle générale en équilibre en 2008, les niveaux de la dette étaient plus faibles que ceux qui prévalaient au cours des premières années de 1990, l'inflation était maîtrisée dans pratiquement toute la région, avec pour résultat l'accumulation de réserves beaucoup plus élevées dans les pays concernés.

« Cette souplesse acquise au prix de gros efforts pour faciliter les politiques devrait aider à amortir l'impact négatif de la crise sur la pauvreté et sur les indicateurs sociaux. Mais la clé du succès résidera dans la façon dont ce contexte politique sera utilisé sur le terrain, » a expliqué Madame Sayeh. « Cette politique est-elle utilisée, par exemple, pour protéger les dépenses sociales ou pour soutenir des projets d'infrastructure de première nécessité ? ». Madame Sayeh a souligné que tous les pays n'avaient pas été en mesure d'assouplir leurs politiques au cours de la crise. Dans certains pays, où les fondements de l'économie étaient plus faibles, la marge de manœuvre était tout simplement insuffisante pour utiliser des politiques macroéconomiques destinées à appuyer une croissance à court terme. Ces pays resteront donc fortement dépendants de flux plus importants de

l'aide afin d'atténuer l'impact du ralentissement sur les groupes vulnérables.

Plus de financement du FMI

Considérant ensuite la riposte du FMI aux effets de la crise mondiale sur l'Afrique, Madame Sayeh a noté que l'institution avait augmenté de façon très importante son financement à des conditions concessionnelles aux pays à faible revenu l'année passée. Tout au long d'octobre 2009, les nouveaux engagements du FMI envers l'Afrique sub-saharienne ont atteint plus de 3 milliards de dollars EU, contre 1 milliard de dollars EU environ pour l'ensemble de 2008, et à peine 200 millions de dollars EU en 2007. Madame Sayeh a précisé qu'à la fin de 2009, le FMI aurait prêté à l'Afrique sub-saharienne un peu plus de 4 milliards de dollars EU.

Madame Sayeh a également mis l'accent sur le fait que le FMI faisait davantage en termes de financement que de simplement apporter son soutien au travers de ses programmes. Un appui financier a également été fourni en recourant à une affectation spécifique de droits de tirage spéciaux (DTS) dont la part de l'Afrique sub-saharienne était de 12 milliards de dollars EU. « Ces pays utilisent ces nouveaux DTS pour suppléer au faible niveau de leurs réserves, » a expliqué Madame Sayeh.

Selon Madame Sayeh, le FMI a également consenti des efforts pour accroître ses prêts à l'ensemble des pays à faible revenu, prêts qui devraient atteindre 17 milliards de dollars EU en 2014. L'institution a augmenté la concessionnalité de ses financements, a adopté un moratoire sur le paiement des intérêts par les pays à faible revenu jusqu'en 2011, et a également opté pour une approche plus souple de la dette.

Reconnaissant que les différents pays ont des besoins différents, le FMI a également introduit une gamme de guichets de prêts très diversifiée, de façon à rendre lesdits prêts plus flexibles et mieux adaptés aux besoins des pays.

Des déficits financiers plus larges

« Nos travaux sont destinés à assurer que les programmes appuyés par le FMI n'empêchent pas les politiques contracycliques, » a déclaré Madame

Sayeh. Elle a noté que les cibles des finances publiques avaient été assouplies dans près de 80% des pays africains, avec des programmes actifs appuyés par le FMI. En moyenne, les déficits des finances publiques se sont élargis pour atteindre 2% du PIB. « Nous estimons que le FMI a joué son rôle, » a dit Madame Sayeh avant de poursuivre : « Nous avons augmenté le montant de nos prêts et changé la façon dont nous prêtons. Mais nous ne pouvons pas le faire tout seuls. Il faut que la communauté internationale apporte également son aide. »

Parmi les questions posées à Madame Sayeh au cours de l'audience, certaines avaient trait à la réponse apportée par le FMI face à l'idée selon laquelle l'Afrique subsaharienne avait connu des épisodes de croissance sans développement, épisodes au cours desquels l'amélioration des statistiques macroéconomiques n'avait pas nécessairement débouché sur des conditions de vie meilleures.

Madame Sayeh a répondu que le FMI et d'autres partenaires au développement avaient tenté d'aborder ce problème à la fin des années 1990, en formulant une stratégie de réduction de la pauvreté plus élargie dans les pays à faible revenu, stratégie ciblant à la fois la croissance et l'investissement dans les secteurs sociaux.

D'autres questions à Madame Sayeh portaient sur la façon dont le FMI prévoyait d'appuyer les mesures des gouvernements africains contre la corruption, tout en simplifiant la conditionnalité de ses facilités de prêt. Elle a répondu que la lutte contre la corruption était à dimension variable parmi les différents partenaires au développement. Le FMI mettait, pour sa part, l'accent sur la transparence dans la gestion des ressources et avait consenti des investissements importants pour améliorer la transparence des processus budgétaires. Madame Sayeh a poursuivi en soulignant que le FMI avait également été un partenaire solide de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Comment sortir des politiques publiques anti-récession extraordinaires ?

Le FMI a accueilli en décembre une conférence à haut niveau pour examiner le processus permettant de se dégager des interventions massives des gouvernements et des banques centrales pour freiner l'effondrement du système financier. Les participants ont convenu que les stratégies de sortie devaient être globales et prendre en compte la nature multidimensionnelle du problème.

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2009/POL121009A.htm>

Avertissement des experts quant aux risques très élevés encore encourus par le système financier

Des économistes participant à une discussion de panel tenue lors d'un forum économique récemment organisé par le Fonds monétaire international ont convenu que les gouvernements devaient repenser les relations entre le secteur financier et l'ensemble de l'économie pour éviter de futures crises.

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2009/RES111009A.htm>

Une publication du RPsBM-PNoWB...



Envoyer vos articles à secretariat@pnowb.org

Disponible en français grâce au soutien de l'